



Principales

Marque du produit	Schneider Electric
Gamme	Unica
Type de numéro	NH3525
Type de produit ou équipement	Détecteur de mouvement
Nuance de la couleur	Anthracite (RAL 7021)

Complémentaires

Présentation du produit	Mécanisme avec support de fixation
Montage de l'appareil	Encastré
Mode de fixation	Par vis
Type de capteur	Détecteur infrarouge
Type de charge	Lampe à incandescence: 2200 W à 230 V CA Lampe halogène: 2000 W à 230 V CA Lampe à LED: 0...130 W à 230 V CA Moteur (monophasé): 1000 VA à 230 V CA Lampes halogène TBT: 1050 VA à 12 V CA (transformateur électronique) Lampes halogène TBT: 500 VA à 12 V CA (transformateur à bobine)
[Ue] tension assignée d'emploi	230 V CA 50 Hz
Courant assigné d'emploi	10 A 140 µF 10 A cos phi = 0,6
Calibre du fusible à associer	16 A
Couleur	Anthracite
Finition de la surface	Satiné
Traitement de surface	Peint
Nombre de modules	2 modules
Nombre de touches de FONCTION	1
Signalisation locale	DEL 1 (rouge)statut :
Angle de détection	160° horizontal
Face de détection	Frontal: 8 m Latéral: 8 m
Nombre de sorties	1
Type de commande	Contrôle manuel Contrôle local reconnaissance automatique de la charge raccordée Commande à distance par bouton-poussoir auxiliaire
Réglage de l'intensité lumineuse	5...500 lx
Plage de réglage de temporisation	1...30 min
Auxiliaires connectés	Nombre illimité de boutons-poussoirs, distance : 50 m
Équipement inclus	Manuel utilisateur Support de fixation
Configuration du câblage	Avec neutre
Raccordement	Borne à vis
Nombre de connecteurs libres	2

Le présent document comprend des descriptions générales et/ou des caractéristiques techniques générales sur la performance des produits auxquels il se réfère. Le présent document ne peut être utilisé pour déterminer l'aptitude ou la fiabilité de ces produits pour des applications utilisateur spécifiques et n'est pas destiné à se substituer à cette détermination. Il appartient à chaque utilisateur ou intégrateur de réaliser, sous sa propre responsabilité, l'analyse de risques complète et appropriée, d'évaluer et tester les produits dans le contexte de leur application ou utilisation spécifique. Ni la société Schneider Electric Industries SAS, ni aucune de ses filiales ou sociétés affiliées ne peut être tenue pour responsable de la mauvaise utilisation de l'information contenue dans le présent document.

Capacité de serrage des bornes	1,5...2,5 mm ² pour rigide câble(s) 1,5...2,5 mm ² pour multibrin torsadé rigide câble(s)
Forme de la tête de vis	Pozidriv N° 1 et combi
Couple de serrage	0,5 N.m
Matière	PC (polycarbonate) GF10 FR: enveloppe Métal: bornes Plastique anti-UV: plaque centrale PBT (polybutylene terephthalate) GF30: support de fixation
Support de montage	Mural
Type d'installation	Installation en intérieur
Quantité du lot	Lot de 1
Hauteur de montage	1 m
Profondeur d'encastrement	29 mm
Profondeur	44 mm
Largeur	74,5 mm
Hauteur	74,5 mm
Poids du produit	0,079 kg
Normes	EN 301-489-17 EN 60730-2-7 EN 300-328 EN 60669-2-1
Règlement Européen	2014/35/EU - directive basse tension 2014/30/EU - compatibilité électromagnétique
Certifications du produit	CE[RETURN]NF[RETURN]NEMKO[RETURN]FIMKO[RETURN]EAC[RETURN]SEMKO[RETURN]
Résistance aux agents chimiques	Résistant à l'alcool (70%) Résistant à l'alcool (96%) Résistant à l'acide lactique Résistant à l'ammonium quaternaire dilué Résistant au javellisant dilué Résistant à l'ammoniaque dilué Résistant à l'eau savonneuse Résistant au lave vitre Résistante au peroxyde d'hydrogène 10 volumes Résistant au hexane

Environnement

Température ambiante de fonctionnement	5...40 °C
Température ambiante de stockage	5...40 °C
Degré de protection IP	IP20 IP21 avec marquage sur parties visibles
Tenue aux chocs (IK)	IK04

Durabilité de l'offre

Statut environnemental de l'offre	Produit Green Premium
Régulation REACH	Déclaration REACH
Directive RoHS UE	Conforme aux dérogations
Sans mercure	Oui
Régulation RoHS Chine	Déclaration RoHS Pour La Chine
Information sur les exemptions RoHS	Oui
Profil environnemental	Profil Environnemental Du Produit
Profil de circularité	Informations De Fin De Vie
DEEE	Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.